



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTE RENDU CSE RÉSEAU EXTRAORDINAIRE 18 décembre 2023

Équipes légères de La Fabrique transférées au Réseau France 3 : une relance d'activité ?

Une réorganisation n'a d'intérêt que lorsqu'elle apporte des solutions aux problèmes posés.

Nous comprenons bien le problème : les équipes légères manquent cruellement d'activité et la Direction n'a pas su endiguer ce délitement. Mais en quoi un changement d'affectation et la création d'un « Pool » rattaché au réseau, répondra au problème ?

Nous le savons depuis quelques années déjà, les équipes légères (composées d'un OPV, un OPS et un éclairagiste) se portent mal, tant le niveau d'activité est devenu critique et particulièrement au Siège.

De fait, la direction de la Fabrique a décidé d'arrêter purement et simplement les tournages équipes légères du Siège (sauf pour France3 Paris-Ile-de-France) et de basculer les salariés des équipes légères qui concourent aux tournages dans les régions, au Réseau régional.

« C'est un plan de modernisation », nous explique la direction, **« un plan sans suppression d'emploi, sans mobilité contrainte, avec de la formation pour accompagner les salariés ».** Les salariés fabriqueront pour les programmes régionaux, sous la direction du Réseau !

La Cfdt entend bien l'intention et adhère à l'idée de développer l'activité régionale, mais se méfie des promesses qui n'engagent que ceux qui les écoutent.

Alors, nous nous posons bien des questions sur l'efficacité de cette réorganisation !

Pour l'heure, rien ne permet de dire que cette intention se traduira par la mise en place d'un plan de charge nécessitant plus d'emplois ni que l'activité régionale est amenée à se développer.

La direction n'est pas plus en mesure de justifier l'intention d'employer 3 encadrants dont l'activité porterait exclusivement sur l'activité équipes légères, pour coordonner et organiser, depuis Rennes, le travail de 12 personnes et probablement 2 ateliers de production (à Strasbourg et à Marseille).

Au fond, si la direction compte développer l'activité régionale du réseau en respectant un maillage territorial équitable, pourquoi organiser ces équipes légères en pool et adopter une organisation centralisée ?

Est-ce vraiment nécessaire ? Ou assiste-t-on à une intention de La Fabrique de se séparer de salariés ou de diluer ces emplois dans les effectifs des antennes ?

Rien ne garantit, dans le schéma présenté, que les directions régionales feront travailler plus qu'avant, un pool équipes légères centralisé qui ne dépend pas d'elles alors que leurs propres salariés ne demandent qu'à travailler sur ces mêmes productions.

Ne risque-t-on pas d'assister à une utilisation quasi exclusive des potentiels d'équipes légères par certaines régions, aux manettes dans ces pools, au détriment des autres ?

Par ailleurs, nous ne pouvons-nous empêcher de penser, que les salariés des antennes verront d'un œil méfiant, l'apport de moyens centralisés, alors qu'eux-mêmes aspirent à contribuer à ce type de tournages.

DÉCEMBRE 2023

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

En outre, la Cfdt ne pourra qu'être attentive aux conséquences de cette réorganisation sur l'organisation du travail de la fabrique (les salariés concourant aux équipes légères exerçant leur activité également en fiction et en vidéo mobile), mais également sur le plan de charge de la Post-Production.

Sur le plan de la prévention des risques et de la santé, rien n'a encore été pensé, c'est très inquiétant même si la direction a fini par prendre en compte nos remarques sur le besoin de mesures d'impact et de mise à jour des DUERP. C'est encore une fois un projet qui ne met en place aucune prévention primaire pour la santé des salariés.

Bref, il reste beaucoup trop d'incertitudes pour rendre un avis motivé sur ce projet. Nous avons donc voté une [expertise](#) afin d'y voir plus clair.

DÉCEMBRE 2023



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR